

# PROCES-VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le 12 Décembre, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le 04 Décembre 2023.

---

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance), Julie DALMON, Denis BARON, Arnaud VOUJOUR, Frédéric GERAUDIE, Sophie CROUZEVIALLE, Marielle ROULET, Loïc JARRIGE, Elisabeth MOREL, Maël BARBE, Raymond BOUTOT, Didier VERARDO, Marie-Christine DERAEDT, Marie GOLFIER

EXCUSÉS : Elodie NOPPE

ABSENTS :

PROCURATION :

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de votants : 14

Secrétaire de séance : Julie DALMON

---

- Approbation du dernier Conseil municipal
- Délibérations
  1. Modification des statuts de l'Agglo

La modification concerne la compétence de l'Agglo pour les ALSH.  
Unanimité

2. Modification de la convention Application Droits des Sols avec l'Agglo

La convention passée entre l'Agglo et la commune de Voutezac doit être révisée car le montant pour l'instruction des déclarations préalables a baissé : le coût passe de 0,70€ à 0,40€  
Unanimité

3. Médecine préventive

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 de nouvelles modalités de tarification entrent en vigueur. Il est donc nécessaire de passer une nouvelle convention à compter du 01/01/2024 au 31/12/2027 et de prévoir au budget 2024 les crédits correspondants  
Unanimité

4. Demande de subvention terrain de jeux

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la demande de subvention correspondante au dossier d'installation d'un terrain multi sport au-dessus de la mairie. Le montant des travaux s'élève à 116 480€ HT soit 139 776€ TTC  
Le fond Leader est sollicité pour ce projet.  
Unanimité

5. Vente d'un terrain au Saillant

La régularisation des biens de section permet désormais de pouvoir vendre le terrain situé Route du Champ des Bruyères. Le montant proposé d'élève à 25 000€  
Unanimité

6. Régularisations notariales pour les biens de section

Accord du Conseil Municipal pour que Monsieur le Maire signe l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation cadastrale des parcelles qui étaient en biens de section.

Unanimité

7. Autorisation de mandatement avant vote du BP 2024

Avant l'adoption du budget et pour la continuité du service et notamment les mandatements des factures d'investissement, Monsieur le Maire doit être autorisé à signer les bordereaux correspondants. Les montants ne peuvent pas dépasser  $\frac{1}{4}$  des crédits ouverts, à savoir :

Chapitre 21 : 13 636€

Chapitre 23 : 108 414€

Unanimité

8. Aménagement d'espaces publics hors PAB

Monsieur le Maire reparle du projet d'aménagement d'espaces publics hors PAB au Saillant.

Le montant du devis établi par le Cabinet Dejante s'élève pour la tranche 1 à 337 947,30€ HT soit 405 536,76€ TTC. Monsieur le maire propose de solliciter une aide auprès de la DETR

9. Questions diverses

- ZAENR (Zone d'accélération de la production des énergies renouvelables) : Les plans ont été mis à disposition du public pour les zonages des panneaux photovoltaïques sur les toits, ombrières et géothermie. Ils correspondent aux zones constructibles de la carte communale. Il n'y a pas d'obligation de prendre une délibération.
- Bilan sur les poses de pièges pour les moustiques tigres : la zone au lycée est très fréquentée. Il faudra désigner des référents afin de sensibiliser les administrés.
- Commission des travaux : une réunion sera prévue en début d'année
- La cérémonie pour les nouveaux arrivants est prévue le 10/02/24
- Monsieur le Maire indique qu'une déviation Poids Lourds sera mise en place à cause des travaux prévus Avenue Jules Ferry à Objat du 08/01/2024 au 20/12/2024.
- Supérette API : il est précisé que pour l'installation de la supérette, la convention n'est toujours pas passée. Une enquête sera également mise en place du 1<sup>er</sup> au 28 février 2024 en Mairie avec cahier de doléances. Les administrés seront avertis.



Le Maire

Jean-Claude REYNAUD

Le Secrétaire

Julie DALMON